

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de Janvier, à 14heures30, s'est réuni le Comité Syndical, à Les Velluies sur Vendée sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
DURIVEAU Gérard	BOUILLE COURDAULT	Suppléant
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 11 – représentés : 0		11/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy	LA TAILLEE	Suppléant
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 8 – représenté : 0		8/14
CC Pays Fontenay Vendée		
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS LAURENT	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIDEAU Daniel	MONTREUIL	
FILLON Nicolas	MOUZEUIL	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
BAUDRY Yves	SERIGNE	
Présents : 12 – représentés : 0		12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	Pouvoir à M. GUÉNION
GUÉNION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 1 – représentés : 1		02/10
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présent : 1 – représentés 0		1/02
Total présents		33
Total représentés :		1
Total présents et représentés :		34/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : PROGRAMME D'ETUDES PREALABLE (PEP) DELIB N°14/2026

Dans la continuité du PAPI actuel qui entre dans sa dernière année, le SmVSA souhaite poursuivre la démarche de prévention des inondations avec un Programme d'Etudes Préalable, qui serait instruit et lancé au premier semestre 2026.

- Le Programme d'Etude Préalable a pour objectif :
 - De constituer et de justifier le futur dossier PAPI (séquence ERC, efficacité socio-économique des actions...)
 - En prenant en compte l'aléa inondation sous toutes ses formes (ruissellement pluvial et nappe à étudier autant que possible)
 - En définissant une stratégie de résilience et d'adaptation au territoire, prenant en compte le changement climatique
- Pour atteindre cet objectif, les collectivités s'engagent sur 23 actions portant sur :
 - La culture du risque
 - La gestion de l'aléa
 - La réduction de la vulnérabilité des personnes, des biens et des territoires

Le périmètre du PEP comprendra l'ensemble du périmètre du SmVSA.

Ce programme serait actuellement estimé à un montant de 4 283 millions d'euros, principalement financé par l'Etat via le Fond de Prévention de Risques Naturels Majeurs (FPRNM) ou Fond Barnier. La part du SmVSA représenterait un montant de 1 095 750 € sur l'ensemble du programme.

Axe d'actions : SmVSA	Total
Axe 0 : Animation + élaboration PAPI	241 250,0
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	127 000,0
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations	125 000,0
Axe 3 : Alerte et gestion de crise	0,0
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	0,0
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens	200 000,0
Axe 6 : Ralentissement des écoulements	75 000,0
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique	327 500,0
Total	1 095 750,0

Axe d'actions	2026	2027	2028	2029	Montant global HT
Axe 0 : Animation + élaboration PAPI	100 000,0	160 000,0	160 000,0	62 500,0	482 500,0
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	188 000,0	278 000,0	188 000,0	88 000,0	742 000,0
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations	62 500,0	62 500,0	62 500,0	62 500,0	250 000,0
Axe 3 : Alerte et gestion de crise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	1 500,0	1 500,0	1 500,0	1 500,0	6 000,0

Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens				Envoyé en préfecture le 10/02/2026 Reçu en préfecture le 10/02/2026 Publié le 10/02/2026 ID : 085-258501634-20260126-DELIB142026-DE	
	330 000,0	544 166,67	544 166,67	544 166,67	1 952 500,0
Axe 6 : Ralentissement des écoulements	0,0	50 000,0	50 000,0	50 000,0	150 000,0
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique	50 000,0	250 000,0	275 000,0	125 000,0	700 000,0
Total (montants globaux)	732 000,0	1 346 166,67	1 281 166,67	923 666,67	4 283 000,0 *

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** l'ajout de deux actions sur la réduction de la vulnérabilité des entreprises (diagnostic et financement des travaux) au Programme d'Etudes Préalables du SmVSA ;
- ✓ **APPROUVE** le Programme d'Etudes Préalables ainsi que les montants à inscrire dans les prochains budgets du SmVSA à compter de 2026 ;
- **AUTORISE** le Président à signer et à déposer toutes les pièces nécessaires pour l'instruction du dossier auprès des services d'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour extrait conforme,
 LE PRESIDENT,
 Arnaud CHARPENTIER